

## 1. Identification

<b>Identificateur du produit</b>	<b>Red Cr Hrd 2.75 oz/12</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Code de produit</b>	27007	
<b>Utilisation recommandée</b>	Cream Hardener, Polymer Reaction Catalyst	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Fabricant</b>		
<b>Nom de la société</b>	Quest Automotive Products	
<b>Adresse</b>	600 Nova Drive SE Massillon, OH 44646 États-Unis	
<b>Téléphone</b>	Assistance générale	(330) 830-6000
<b>Courriel</b>	rpandrus@quest-ap.com	
<b>Personne-ressource</b>	Ron Andrus	
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC	(800) 424-9300

## 2. Identification du/des danger(s)

<b>Dangers physiques</b>	Peroxydes organiques	Type E
<b>Risques pour la santé</b>	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2B
	Sensibilisation, cutanée	Catégorie 1
<b>Risques pour l'environnement</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 1
<b>Définition des dangers selon l'OSHA</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mot indicateur</b>	Attention
<b>Mention de danger</b>	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux Très toxique pour les organismes aquatiques
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Tenir et entreposer loin des vêtements et autres matières combustibles. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Lavez vigoureusement après manipulation. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, une protection oculaire et une protection faciale.
<b>Intervention</b>	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Recueillir le produit répandu.
<b>Entreposage</b>	Protéger du rayonnement solaire. Garder à des températures qui n'excèdent pas 25 °C/77 °F. Tenir au frais. Stocker à l'écart des autres matières.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucuns connus.

### 3. Composition/Information sur les composants

#### Mélanges

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Peroxyde de benzoyle		94-36-0	50 to <60
Stéarate de zinc		557-05-1	5 to <10
Sulfate de calcium dihydraté		7778-18-9	1 to <5
Autres composés sous les niveaux déclarables			40 to <50

\* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.

#### Contact cutané

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

#### Contact avec les yeux.

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeur et gênes. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.

#### Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

#### Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2).

#### Méthodes d'extinction inappropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

#### Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

#### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

#### Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie.

#### Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

#### Risques d'incendie généraux

Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

#### Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

## Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Cette substance est classée polluant de l'eau aux termes du Clean Water Act (loi relative à la propreté de l'eau) et ne doit pas contaminer les sols ni pénétrer dans les systèmes d'égouts et d'évacuation qui se déversent dans les cours d'eau.

Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement.

## 7. Manipulation et entreposage

### Précautions pour une manipulation sécuritaire

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les vêtements ou les matières combustibles. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans un endroit frais et sec protégé contre les rayons solaires. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker à l'écart des autres matières.

## 8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Peroxyde de benzoyle (CAS 94-36-0)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m <sup>3</sup>	
Stéarate de zinc (CAS 557-05-1)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m <sup>3</sup>	Fraction respirable.
Sulfate de calcium dihydraté (CAS 7778-18-9)	PEL (limite d'exposition admissible)	15 mg/m <sup>3</sup>	Poussières totales.
		5 mg/m <sup>3</sup>	Fraction respirable.
		15 mg/m <sup>3</sup>	Poussières totales.

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Peroxyde de benzoyle (CAS 94-36-0)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	
Stéarate de zinc (CAS 557-05-1)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	
Sulfate de calcium dihydraté (CAS 7778-18-9)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	Fraction inhalable.

#### États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur	Forme
Peroxyde de benzoyle (CAS 94-36-0)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	
Stéarate de zinc (CAS 557-05-1)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	Respirable.
Sulfate de calcium dihydraté (CAS 7778-18-9)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	Total
		5 mg/m <sup>3</sup>	Respirable.
		10 mg/m <sup>3</sup>	Total

<b>Valeurs limites biologiques</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Directives au sujet de l'exposition</b>	Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas adéquates pour la forme physique actuelle du produit.
<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.
<b>Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.
<b>Autre</b>	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Dangers thermiques</b>	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	
<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Solide. Paste Pâte.
<b>Couleur</b>	Rouge
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosivité – inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosivité – supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	0.0002 hPa estimation
<b>Densité de la vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau)</b>	Non disponible.

<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	50 °C (122 °F) SADT
<b>Viscosité</b>	Non disponible.

#### Autres informations

<b>Densité</b>	9.98 lbs/gal
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	20 % estimation
<b>Densité</b>	1.2

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Soleil. Éviter les températures supérieures à la température de décomposition. Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Acides. Les agents oxydants forts. Des matières combustibles. Amines. Alcools
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux.</b>	Provoque une irritation des yeux
<b>Ingestion</b>	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Irritation des yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeur et gênes. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Peroxyde de benzoyle (CAS 94-36-0)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	7710 mg/kg

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Corrosion et/ou irritation de la peau** Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

**Lésion/irritation grave des yeux** Provoque une irritation des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation des voies respiratoires** N'est pas un sensibilisant respiratoire.

**Sensibilisation de la peau** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénéicité de la cellule germinale** Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.

### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Peroxyde de benzoyle (CAS 94-36-0)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
------------------------------------	--

## Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Non classé.
<b>Risque d'aspiration</b>	N'est pas un danger d'aspiration.

## 12. Informations écologiques

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Sulfate de calcium dihydraté (CAS 7778-18-9)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	tête-de-boule (pimephales promelas) > 1970 mg/l, 96 heures

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Persistance et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

### Potentiel de bio-accumulation

#### Potentiel de bio-accumulation

##### Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Peroxyde de benzoyle 3.46

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

### DOT

<b>Numéro ONU</b>	UN3108
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE E, SOLIDE (<52% Dibenzoyl Peroxide as a paste) (Peroxyde de benzoyle)
<b>Classe(s) de danger relatives au transport</b>	
<b>Classe</b>	5.2
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Label(s)</b>	5.2
<b>Groupe d'emballage</b>	Sans objet.
<b>Risques pour l'environnement</b>	
<b>Polluant marin</b>	Oui

**Précautions particulières pour l'utilisateur** Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

**IATA**

**UN number** UN3108  
**UN proper shipping name** Organic peroxide type E, solid (<52% Dibenzoyl Peroxide as a paste)  
**Transport hazard class(es)**  
**Class** 5.2  
**Subsidiary risk** -  
**Packing group** Not applicable.  
**Environmental hazards** No.  
**ERG Code** 5L  
**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.  
**Other information**  
**Passenger and cargo aircraft** Allowed.  
**Cargo aircraft only** Allowed.

**IMDG**

**UN number** UN3108  
**UN proper shipping name** ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (<52% Dibenzoyl Peroxide as a paste)  
**Transport hazard class(es)**  
**Class** 5.2  
**Subsidiary risk** -  
**Packing group** Not applicable.  
**Environmental hazards**  
**Marine pollutant** Yes  
**EmS** F-J,S-R  
**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

**DOT; IATA**



**IMDG**



## Polluant marin



### Informations générales

Polluant marin réglementé par le département des Transports américain. Polluant marin selon le code IMDG.

## 15. Données réglementaires

### Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

#### TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

#### CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Stéarate de zinc (CAS 557-05-1) Inscrit.

#### SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

#### Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

### Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

#### Catégories de danger

Danger immédiat - Oui  
Risque différé - Non  
Danger d'incendie - Non  
Danger lié à la pression - Non  
Danger de réactivité - Non

#### SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

#### SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

#### SARA 313 (déclaration au TRI)

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids.
Peroxyde de benzoyle	94-36-0	50 to <60
Stéarate de zinc	557-05-1	5 to <10

### Autres règlements fédéraux

#### Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

#### Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

#### Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)

Non réglementé.

### États-Unis - Réglementation des états

#### États-Unis - Substances contrôlées de la Californie Département de la justice de la CA (California Health and Safety Code Section 11100)

Non inscrit.

#### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Peroxyde de benzoyle (CAS 94-36-0)  
Stéarate de zinc (CAS 557-05-1)  
Sulfate de calcium dihydraté (CAS 7778-18-9)



**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**

Peroxyde de benzoyle (CAS 94-36-0)  
Stéarate de zinc (CAS 557-05-1)  
Sulfate de calcium dihydraté (CAS 7778-18-9)

**États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie**

Peroxyde de benzoyle (CAS 94-36-0)  
Stéarate de zinc (CAS 557-05-1)  
Sulfate de calcium dihydraté (CAS 7778-18-9)

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**

Peroxyde de benzoyle (CAS 94-36-0)  
Stéarate de zinc (CAS 557-05-1)

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique connu par l'État de la Californie pour causer le cancer.

**Toxicité pour les micro-organismes : valeur LD50**

C.I. Pigment Yellow 13 (CAS 5102-83-0)

Inscrit: October 1, 1992

**Inventaires Internationaux**

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence  
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

**16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision**

<b>Date de publication</b>	20-avril-2015
<b>Version n°</b>	01
<b>Classification HMIS®</b>	Santé: 2 Inflammabilité: 0 Danger physique: 0 Protection personnelle : D
<b>Classements NFPA</b>	Santé: 2 Inflammabilité: 0 Instabilité: 0

**Avis de non-responsabilité** Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. Les renseignements contenus dans le présent document sont fondés sur des données jugées fiables et le fabricant rejette toute responsabilité encourue à la suite de leur utilisation ou de toute confiance placée sur ceux-ci. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte. Ces renseignements de sécurité ne constituent pas une licence d'utilisation de ce produit telle que revendiquée par un brevet d'une tierce partie. Seul l'utilisateur doit finalement établir si une utilisation envisagée de ce produit transgresse un tel brevet et nécessite ainsi l'obtention des licences requises.